PUIC Mayotte

Présentation par **Asdjathy SAID ALI**,
Chargée de mission formation DIECCTE Mayotte

Contexte à Mayotte

Général :

- Un taux de chômage de 30 %
- Une société où 2/3 de la population est jeune;
- 4 jeunes sur 10 de 15 à 29 ans sont NEET;
- 84% de la population sous le seuil national de pauvreté en 2011;
- 3/4 des foyers n'ont pas accès à internet et l'outil informatique.

Spécifique :

111 DETH inscrits à Pôle Emploi (octobre 2019) - 1% des DE tout public

69% ont un niveau inferieur à 3

60 Jeunes RQTH inscrits à la Mission Locale (décembre 2019)

-Problématique d'ordre culturel ;

-Offre de formations limitée ;

-Inexistence d'un CAP EMPLOI

RFCO

PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES 2018-2022

LA PLATEFORME DE PARCOURS RENFORCÉS D'ACCÈS À LA PROFESSIONNALISATION (PPRAP)

RFCO

Présentation du projet 1/3

La Plateforme de Parcours Renforcés d'Accès à la Professionnalisation à destination des personnes en situation de handicap en recherche d'emploi (PPRAP)

Objectifs poursuivis par le dispositif :

- **Améliorer la mobilisation des personnes en recherche d'emploi en situation de handicap** ;
- **Sécuriser les parcours** des personnes en situation de handicap ;
- **Articuler l'accompagnement** médico-social et l'accompagnement socio-professionnel.

Modalités d'action:

Parcours allant de la remobilisation à l'emploi ou à l'activité durable au profit des personnes en recherche d'emploi en situation de handicap, permettant d'appréhender les problématiques des personnes handicapées dans leur globalité (santé, emploi, formation, etc.).

Présentation du projet 2/3

Schéma du dispositif de professionnalisation envisagé

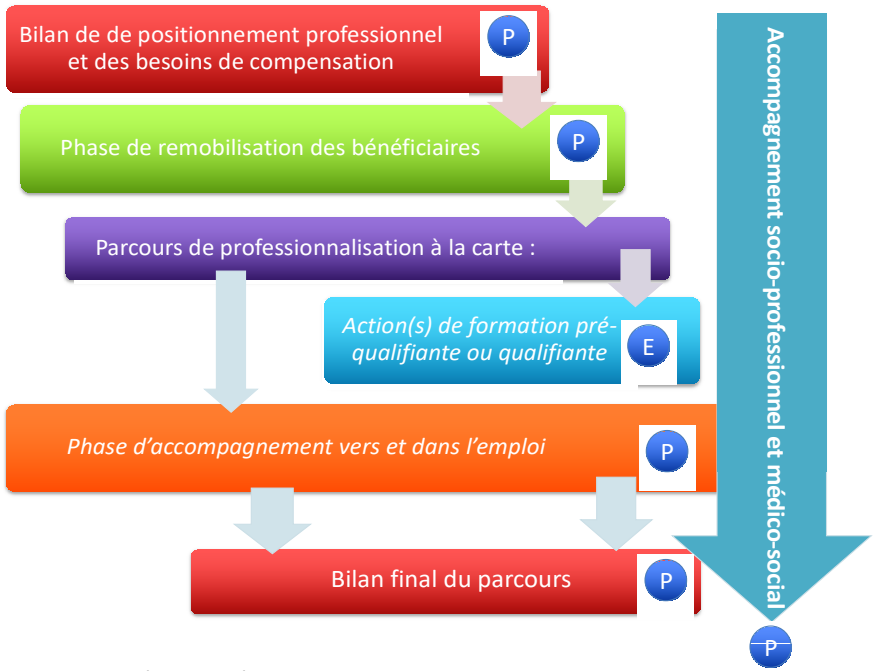

P : Action conduite par le prestataire
E : Action pouvant être réalisée par le prestataire ou externalisée

Le parcours du bénéficiaire s'effectuera durant une durée minimum de 5 mois et maximum de 18 mois

Présentation du projet 3/3

Public visé:

Demandeurs d'emploi travailleurs handicapés (DETH) répondant aux critères suivants :

- Les bénéficiaires de l'article L. 5212-13 du code du Travail ;
- Les personnes orientées vers le prestataire par Pôle Emploi ou la Mission locale.

Statut des bénéficiaires :

Statut de stagiaire de la formation professionnelle

Porteurs de projet éligibles :

Toute structure à jour de ses obligations légales, et ne faisant pas l'objet d'une interdiction de soumissionner.

Partenaires associés :

RFCO

Les plus-values du projet

- Le développement d'une offre d'accompagnement et de formation à destination des personnes en situation de handicap, qui est quasi inexistante sur le territoire ;

- La constitution d'un vivier de compétences qualifiées pour répondre aux besoins des entreprises, notamment dans le cadre de leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés (qui passe de 2% à 6% en 2022).

Méthodologie et calendrier

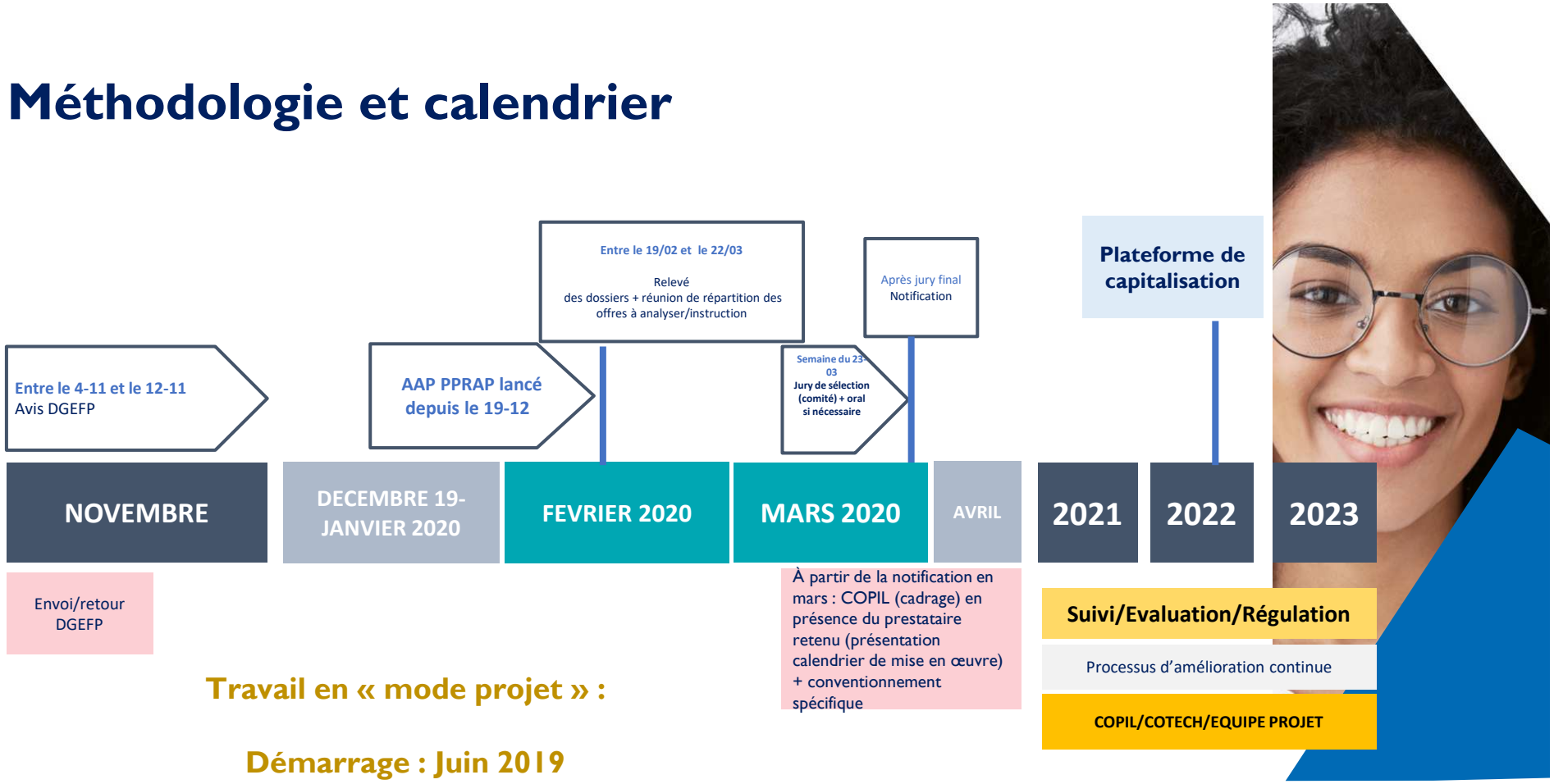

Travail en « mode projet » :

Démarrage : Juin 2019

Réunions de travail : 15

Schéma de gouvernance suivi PACTE Mayotte 2019

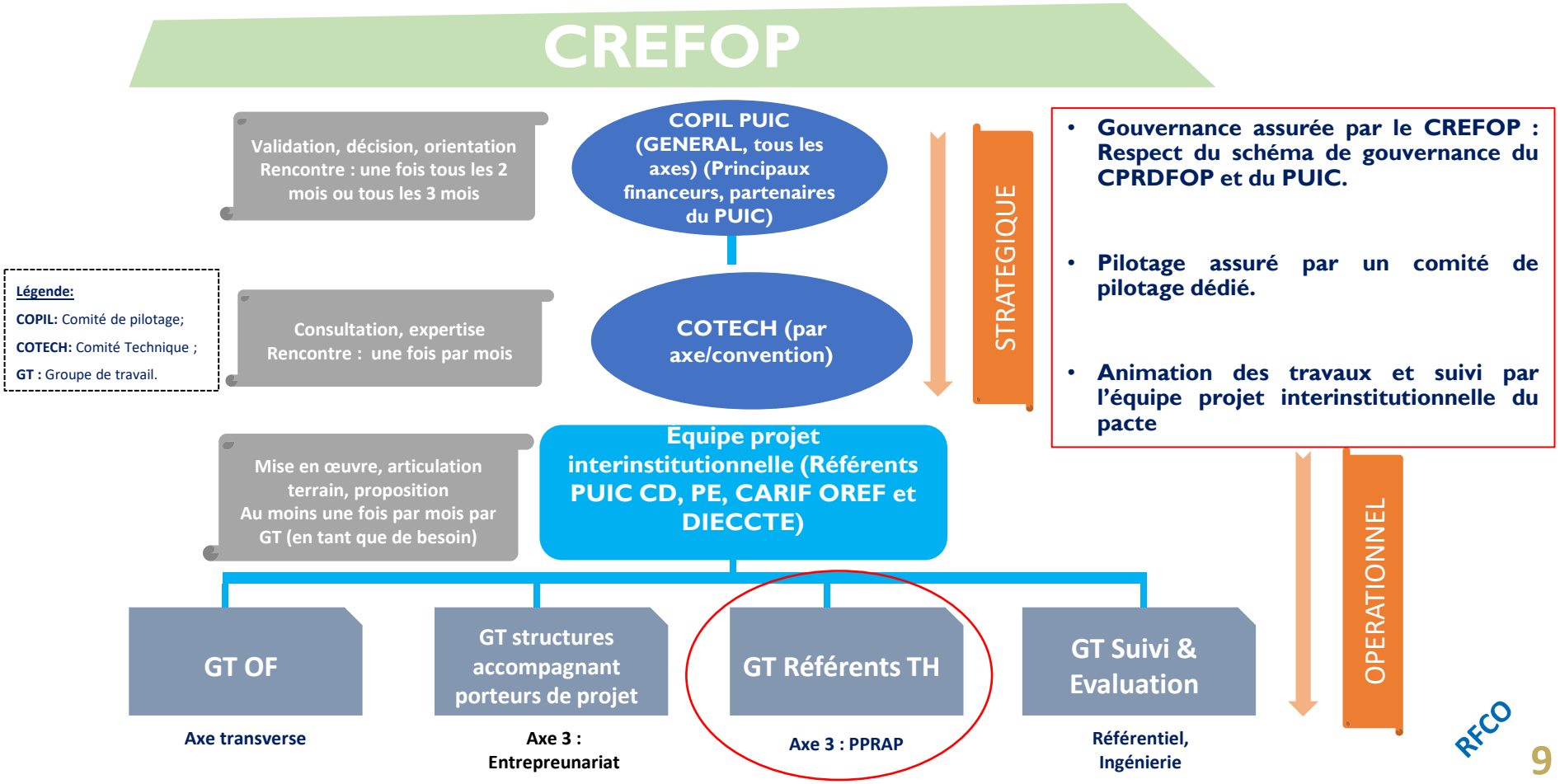

- **Gouvernance assurée par le CREFOP : Respect du schéma de gouvernance du CPRDFOP et du PUIC.**
- **Pilotage assuré par un comité de pilotage dédié.**
- **Animation des travaux et suivi par l'équipe projet interinstitutionnelle du pacte**

RFCO

Les facteurs de réussite du projet

- Un état des lieux partagé ;

- Un temps dédié à la co-construction et un partenariat innovant ;

- Une ambition commune : un parcours individualisé permettant d'initier une vision globale du bénéficiaire dans une démarche « intégrée » d'insertion.

MERCI DE VOTRE ATTENTION